

FONTAINE

rive gauche

378

avril 2023

ville-fontaine.fr



votre magazine municipal •



DOSSIER

◆ **BUDGET 2023 :**
0% D'AUGMENTATION D'IMPÔTS !



Ville de
FONTAINE

10

DOSSIER ◆

Un budget maîtrisé, des projets ambitieux



LES ACTUS ◆



5 Fête du sport

7 Atlas de la biodiversité communale

GRAND ANGLE ◆



16 Zone d'activités des Vouillants

17 Forum santé

SORTIR ◆



18 Fête du jeu

19 Le made in France à La Source

**LIBRE
EXPRESSION ◆
22**

**VIE PRATIQUE ◆
23**

FONTAINE
rive gauche

378
avril 2023

ISSN 0998 7894.

Directeur de la publication : Franck Longo

Directrice de secteur : Lydie Chevallier

Rédaction : Nicolas Burdín, Nathalie Pascal

Photographies : Philippe Tripiér

Conception graphique : Stéphanie Ogier

Service communication de la Ville de Fontaine,
15 rue Jean Bocq, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24
communication@ville-fontaine.fr

Impression :

Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson
38330 Montbonnot-Saint-Martin
04 76 18 56 16

Diffusion : Géo diffusion

Tirage : 12 000 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2023

PROBLÈME DE DIFFUSION ?

Le journal est diffusé dans les boîtes aux lettres de la commune. En cas de problème, merci de contacter le service communication :
communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20



Imprimé sur papier PEFC et encres végétales



Franck Longo, Maire de Fontaine

Un budget maîtrisé avec des projets ambitieux

“
Un budget construit sans augmentation des impôts communaux, comme nous nous y étions engagés, pour préserver votre pouvoir d'achat et faire face à la hausse du prix des énergies et de l'alimentation.”

**Les élus
à votre écoute**

Permanences du Maire

Le Maire Franck Longo reçoit les habitants sur rendez-vous, les jeudis entre 9h et 12h

Contact
04 76 28 75 50

Chères Fontainoises, chers Fontainois,

Le dossier est consacré ce mois-ci au budget 2023. Un budget maîtrisé avec des projets ambitieux qui s'articule autour de 3 grandes priorités : l'éducation, l'environnement et la sécurité, dans le prolongement des actions entreprises depuis le début de notre mandat.

Un budget construit sans augmentation des impôts communaux, comme nous nous y étions engagés, pour préserver votre pouvoir d'achat et faire face à la hausse du prix des énergies et de l'alimentation, conséquences du conflit en Ukraine.

Ce budget n'en reste pas moins un budget d'avenir. Il prévoit une enveloppe de plus de 800 000 € pour procéder aux travaux de sécurité nécessaires dans les écoles et assurer à nos enfants des apprentissages dans de bonnes conditions. Une somme annuelle quatre fois plus importante que sous les précédents mandats. Cette année, la priorité est de rénover les toitures de l'école maternelle Paul Langevin et de l'école élémentaire Jules Ferry, tout en poursuivant le déploiement numérique dans tous les établissements scolaires.

La végétalisation de l'espace public s'accélère pour verdifier Fontaine, préserver sa biodiversité, réduire les îlots de chaleur et améliorer la qualité de l'air. En ce début 2023, l'avenue Lénine compte 34 nouveaux arbres et 1330 m² de surface goudronnée en moins, 20 arbres supplémentaires ornent le boulevard Langevin et 14 ont été plantés rue de la Sure où des

aménagements facilitant la circulation à vélo et à pied se terminent. À cela s'ajoute les 24 arbres plantés dans nos parcs et le long des voiries. Ceci représente plus de 700 plants, soit 12 projets en 3 mois. Au printemps débutera l'aménagement de la rue Doyen Gosse avec la création de cheminements piétons et une voirie permettant d'accueillir les cycles, tout en réduisant les vitesses automobiles. Tous ces travaux confortent l'engagement de notre Municipalité à faire de Fontaine une ville où il fait bon vivre et circuler quel que soit son âge ou son activité.

La sécurité n'est pas en reste. Depuis début janvier, le déploiement des 27 premières caméras de vidéoprotection et de vidéo-verbalisation est un outil supplémentaire à la présence humaine sur le terrain, renforcée l'année dernière par l'augmentation de deux agents de police municipale.

Nous restons à l'écoute de nos jeunes. Chaque année, le Forum jobs d'été est un temps dédié à l'accompagnement de leurs projets et de leurs premiers pas dans la vie active. Trouver un emploi pendant la saison estivale est une première expérience professionnelle bien utile pour prendre confiance en soi, découvrir le monde du travail et aiguiller ses choix de formation. La Ville de Fontaine est fière d'accompagner ses jeunes vers la citoyenneté et l'autonomie.

Avec mes sentiments dévoués

Toute l'actualité de votre ville : **ville-fontaine.fr**
et sur les réseaux sociaux  



La Grande lessive, une grande expo collective !

De nombreux habitants ont participé le mois dernier au projet artistique éphémère La Grande lessive proposé par le VOG, en lien avec les équipements de la Ville. Après la fabrication d'œuvres variées, les créations des participants ont été exposées le 23 mars dans le parc André Malraux devant l'Hôtel de ville. Fontaine s'inscrit ainsi dans une initiative suivie dans 121 pays.



Parole d'élue

"Cette exposition témoigne d'une volonté d'agir ensemble, femmes et hommes. L'égalité des sexes est un combat qui doit être partagé. C'est cette idée que nous voulons promouvoir."

Monique Kassiotis, Adjointe à la solidarité, cohésion sociale et lutte contre les discriminations



Égalité femmes-hommes

FONTAINE MOBILISÉE POUR LES DROITS DES FEMMES

En parallèle des rencontres proposées par le service égalité, le résultat de la consultation autour de la féminisation des espaces publics à Fontaine a été annoncé le 8 mars.

Le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, l'inauguration de l'exposition *Lui pour elle* s'est déroulée à la médiathèque Paul Éluard, en présence du Maire Franck Longo et de son équipe. Monique Kassiotis, Adjointe à la solidarité, cohésion sociale et lutte contre les discriminations, a rappelé que cette initiative menée par le service égalité était le fruit d'un travail photographique mené par Betty Hernandez et Thi Meï Tong, étudiantes à l'école Supcréa de Grenoble. L'exposition a mis en avant 32 portraits de Fontainois s'exprimant sur l'égalité femmes-hommes.

Féminiser la ville, les résultats

Dans le cadre de son projet de féminisation de noms de rues, places et équipements publics, la Ville a lancé en février une consultation citoyenne pour renommer la Halle des sports, le square Komarov et le gymnase Cachin. Les résultats ont été dévoilés symboliquement le 8 mars.

3 femmes remarquables



• Julie Pomagalski, snowboardeuse iséroise pour la Halle des sports (52 % des voix)



• Sophie Germain, mathématicienne, physicienne, philosophe pour le square Komarov (48 % des voix)



• Florence Arthaud, navigatrice pour le gymnase Cachin (63 % des voix)



Animations

LA FÊTE DU SPORT FAIT BOUGER LA VILLE

Les associations locales organisent, avec le soutien de l'OMS de Fontaine, une nouvelle édition de la Fête du sport, du samedi 29 avril au lundi 1^{er} mai.

Samedi 29 avril

Escrime

- Tournoi Jean Castaing (épée), adultes
→ Gymnase Jules Vallès

Dimanche 30 avril

Escrime

- Tournoi Jean Castaing (épée), jeunes
→ Gymnase Jules Vallès

Plus d'infos : 06 33 90 08 07
escrime38600@gmail.com

Lundi 1^{er} mai

Alpes Fontaine athlétisme

Ronde du Muguet

- Course de 5 km : départ 9h, avenue Lénine
- Course de 10 km : départ 9h15, avenue Lénine (qualificative pour le championnat de France)
- Courses enfants (de 400 à 1 000 m) : à partir de 11h15, stade Maurice Thorez

Inscription (obligatoires en amont pour le 5 et le 10 km) sur :
alpes-fontaine-athletisme.assoconnect.com
Plus d'infos : athlefontaine@gmail.com ou
06 25 37 11 26

RTF 38

- Trial : démonstrations et initiations
De 9h à 12h - Stade Maurice Thorez

Plus d'infos : rtf38vtttrial@gmail.com

ASF cyclotourisme

- Randonnée du muguet fontainois
Accueil : 7h à 9h - Stade Maurice Thorez
Tarifs : 7 à 9 €, gratuit pour les moins de 18 ans

Plus d'infos : 06 13 51 88 33

Amitié nature Fontaine

- Randonnée pédestre (cascades d'Alloix)
Distance : 7km - dénivelé : 410 m
Rendez-vous co-voiturage : 9h - Hôtel de Ville
Uniquement sur inscription à partir du vendredi 28 avril au soir

Plus d'infos : anfontaine.net

ASF twirling bâton

- Animations

Plus d'infos : asf_tb_fontaine.sportsregions.fr

ASF cyclisme

- Grand prix de la ville de Fontaine
Course cycliste sur un circuit de 1,4 km
De 9h à 17h - Parc de La Poya

Plus d'infos : 06 74 39 93 25
smf38@wanadoo.fr

Ce programme est susceptible d'évoluer.



Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

Le 61^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie a été commémoré le dimanche 19 mars, au cimetière de La Poya.

Le Maire Franck Longo, Christian Faure, Conseiller municipal délégué au devoir de mémoire, et plusieurs élus locaux étaient présents ainsi que des représentants d'associations d'anciens combattants, le Réveil fontainois et l'Harmonie Écho des Balmes.



Hommage aux victimes et héros de la déportation

Le souvenir des victimes et héros de la déportation ainsi que le 78^e anniversaire de la libération des camps de concentration seront commémorés le samedi 29 avril, en présence des élus et des associations d'anciens combattants.

Samedi 29 avril, à 9h

Commémoration en hommage aux victimes et héros de la déportation
→ **Cimetière de La Poya** (entrée principale)
rue des déportés du 11 novembre 1943



Portes du Vercors : venez vous informer !

Le projet d'écoquartier est entré dans une nouvelle phase. Dans ce cadre, 2 opérations sont prévues à Fontaine en 2023 : la création d'une nouvelle entrée piétonne vers le parc de La Poya depuis le boulevard Paul Langevin et la remise à l'air libre de la Petite Saône (rue du Colonel Manhès). Pour informer les habitants, une exposition a été mise en place devant l'école de l'Ancienne mairie et une nouvelle visite de site est prévue début mai.

Jeudi 4 mai

Visite de terrain de 16h à 18h30
→ **Rendez-vous devant l'école Ancienne mairie**



Votre avis nous intéresse

Centre nautique Lino Refuggi : la parole aux habitants

Quelle offre ? Quels usages ? Quelles perspectives pour cet équipement phare de la commune ? La Ville lance un questionnaire de satisfaction portant sur l'offre et la qualité du centre nautique.

Rendez-vous en ligne sur ville-fontaine.fr
Des urnes sont également mises à disposition : accueil de l'Hôtel de ville, CCAS, maisons des habitants et centre nautique.



Sport

TENNIS : UN PROJET SOLIDAIRE

En partenariat avec la Ville, l'ASF tennis renouvelle son initiative solidaire visant à valoriser la pratique du tennis auprès d'enfants de 7 à 14 ans.

Ce projet porté par le club a pour but de donner envie à des écoliers et collégiens de découvrir le tennis, avec des activités valorisantes et ludiques, en lien avec les valeurs du club : l'adresse, le bien-être ou encore la convivialité... Concrètement, cette action prend différents formes : sur plusieurs matinées ce mois, les jeunes participants vont intégrer un stage de découverte (initiations, activités sportives) avec d'autres enfants du club. Ces matinées débutent et se terminent par un repas partagé afin de sensibiliser les enfants et leurs parents à l'importance de la nutrition dans la pratique sportive. Les menus sont élaborés avec l'appui d'un nutritionniste.

Découvrir un sport et un club

À l'occasion de l'Open de Fontaine le 15 avril, un « Village du tennis » va être organisé afin de mettre en lumière le club, ses actions et partenariats. Plus tard en mai, les enfants vont découvrir un événement sportif majeur, l'ATP Open de Lyon, rassemblant des joueurs de haut niveau. Fin mai, un challenge amical avec les enfants du club sera organisé afin de les initier à la compétition et leur permettre de se confronter à d'autres joueurs. Enfin, un pique-nique sera organisé en juin lors de la finale du tournoi de Roland Garros et les parents seront invités à la fête annuelle du club. Au final, les enfants intéressés par la pratique du tennis pourront bénéficier d'un tarif préférentiel à l'adhésion.

Plus d'infos

06 63 28 91 06 ou asf.tennis@gmail.com



Une centenaire à Fontaine !

Franck Longo, Maire de Fontaine et Sonia Iannello, Conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et maintien à domicile ont rendu visite à Ida Falcoz qui a fêté ses 100 ans le 7 février dernier. Un moment sympathique en présence de représentants de l'association Les petits frères des pauvres de Fontaine qui l'accompagne dans son quotidien.



Environnement

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE : LA SUITE...

Depuis 2022, la Ville de Fontaine est engagée dans un Atlas de la biodiversité. Cette démarche portée par le Parc naturel régional du Vercors a pour objectif d'améliorer la connaissance de la biodiversité de la commune afin de mieux la préserver. Bilan des inventaires réalisés.

Pendant un an, des inventaires de la faune et de la flore ont été menés par des experts naturalistes mais aussi par les habitants de la commune. Le mardi 21 mars, une réunion animée par le Parc naturel régional du Vercors a eu lieu à la maison des habitants George Sand pour présenter les résultats de ces inventaires.

Préserver l'environnement

Au total, 79 espèces oiseaux, 30 espèces de papillons et 445 espèces de plantes ont été recensées sur la commune. Une belle (bio) diversité !

La réunion a aussi permis de planifier avec les habitants des sorties nature et des actions en faveur de la biodiversité pour l'année 2023.



Parole d'élue

"L'atlas de la biodiversité a permis de recenser 79 espèces d'oiseaux, 30 espèces de papillons et 445 espèces de plantes sur la commune dont 9 sont protégées, en impliquant les habitants. Aujourd'hui les écoles se mobilisent, c'est une belle réussite."

Isabelle Jimenez Debeze, Adjointe à la transition écologique, l'environnement et la cause animale



Les scolaires impliqués dans l'Atlas de la biodiversité

Le 9 mars, Djamilia Bazoge, responsable du service éducation au Parc naturel régional du Vercors est intervenue dans la classe de CM1-CM2 de l'école des Balmes, en présence de Isabelle Jimenez Debeze, Adjointe à la transition écologique, l'environnement et la cause animale.

L'objectif de cette intervention était d'expliquer aux élèves les enjeux d'un Atlas de la biodiversité communale (Abc). Cette intervention marquait le top départ d'un projet en lien avec l'Abc. Les élèves et leur enseignante vont procéder à l'inventaire d'un insecte pollinisateur à proximité de leur école et participeront ainsi pleinement au projet de recensement des espèces sur la commune.



Lyric' art mélodie recrute des choristes !

Vous avez envie de chanter et de participer à une comédie musicale ?

L'association Lyric' art mélodie recrute des choristes dans toutes les catégories vocales (grave, aiguë...). Il est possible de rejoindre la chorale même si vous n'avez pas fait de solfège. Les répétitions ont lieu les lundis soirs de 19h30 à 21h30 à l'Espace Nelson Mandela. Au programme : travail sur le souffle et la technique vocale.

Plus d'infos

06 14 09 27 83 ou 06 19 08 17 34



Jeunesse

Et si on parlait ? Des aides aux projets et séjours

Le 26 avril, la Ville de Fontaine invite les jeunes âgés de 13 à 25 ans et leurs parents, au 38 bis pour une soirée de présentation des dispositifs d'aides aux vacances et à la mobilité. Dans une ambiance conviviale, un éclairage sera apporté sur les aides de la Ville mais aussi sur celles proposées par d'autres structures. Également au programme de cette soirée : une intervention des maisons des habitants et de l'association pour l'Accompagnement des actions de mobilité internationale.

Mercredi 26 avril de 18h à 20h

Présentation des aides à la mobilité
→ 38 bis (accès libre)

Plus d'infos

04 76 56 21 91 - pj@ville-fontaine.fr



Nouveauté

GUIDE POUR LES 0-3 ANS : AUJOURD'HUI, ON SORT !

Proposant des alternatives aux écrans, ce guide élaboré par la Ville de Fontaine met en avant des activités variées pour se divertir avec les plus petits.

Ce tout nouveau livret pour les moins de 3 ans recense toutes les bonnes idées pour (re)découvrir les structures municipales et locales, les temps forts et toutes les animations ludiques ou activités extérieures dans la commune. Pour les plus petits, il est en effet conseillé d'éviter le plus possible les écrans (télévision, tablette, ordinateur, console de jeux...) pour la construction de leurs repères et leur développement personnel.

Bouger pour bien grandir

Culture, sports, associations, loisirs ou parcs, la commune est un véritable terrain de jeux et de découvertes en famille... Début mars, l'élu Denis Baudet s'est rendu à la crèche Léa Blain pour présenter ce nouveau guide aux parents et rappeler l'engagement de la Ville pour les accompagner au quotidien.



Le nouveau guide pour les moins de 3 ans est disponible dans tous les établissements petite enfance et dans les équipements publics. Téléchargeable sur ville-fontaine.fr rubrique petite enfance.



Parole d'élu

"Nous nous inscrivons dans une démarche de prévention bien exprimée par Serge Tisseron, psychiatre renommé : Le meilleur des jouets, c'est celui que l'enfant se fabrique, le meilleur des écrans, c'est le visage de l'adulte."

Denis Baudet, Conseiller municipal délégué à la politique de la santé et de la petite enfance



Conseil municipal Retour sur la séance du 20 mars

Subventions de fonctionnement aux associations

La Ville de Fontaine apporte son soutien financier à de nombreuses associations pour les aider à développer leurs activités et mettre en place des projets.

Une subvention totale d'un montant de 501 110 € et des subventions sport haut-niveau de 22 220 € vont être affectées à des associations dans des domaines variés : éducation populaire, social, culture, sports, éducation... Le Conseil municipal valide les subventions.

 Adoption à l'unanimité :
29 voix pour et 3 abstention(s)

Refuges LPO

La LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) anime un programme national de préservation de la biodiversité et de découverte de la nature de proximité appelé Refuges LPO. Ce label vise à mettre en valeur des espaces qui protègent et développent la biodiversité.

Les parcs Jean Moulin et de La Poya disposent d'un grand potentiel pour la protection de la faune et de la flore. Par le biais d'une convention 2023-2027 pour l'attribution du label, la commune de Fontaine s'engage dans une démarche pédagogique de sensibilisation à la nature et de conservation de la biodiversité : signalétique, animations, inventaires de la faune... Le Conseil municipal approuve la convention d'engagement pour 5 ans.

 Adoption à l'unanimité :
35 voix pour

 Retrouvez l'ensemble des délibérations sur
ville-fontaine.fr
Replay également disponible sur
[youtube.fr](https://www.youtube.com/)

**Prochain Conseil municipal
le 24 avril à 19h - Hôtel de ville**

 Ville de Fontaine + Facebook live

LA 1/2 h FONTAINOISE

Des habitants ont interrogé les élus lors du Conseil municipal du 20 mars.

Il est agréable de pouvoir se rendre à la piscine facilement et de profiter d'un tel cadre. Cependant, l'offre ne semble pas très étendue. J'ai cru comprendre que des comités d'usagers existaient pour des équipements culturels. Pourrions-nous recueillir la parole des Fontainois pour construire une offre de piscine ?

Question de M. Paré

Réponse de Fabrice Ferrand, Adjoint aux sports et vie associative

Avec le contexte financier extrêmement contraint que nous connaissons, sans hausse des impôts comme nous nous y sommes engagés, nos marges de manœuvre sont étroites pour rénover cet équipement qui en aurait pourtant bien besoin, après un manque cruel d'investissement par le passé. Nous avons déjà réalisé 250 000 € de travaux de rénovation et maintenance depuis 2020 au centre nautique. Nous avons également assuré une mise en accessibilité à hauteur de 40 000 € avec la création d'une rampe d'accès, d'un WC et douche PMR et la mise en conformité des escaliers.

Nous ne laissons pas à l'abandon cet équipement phare de la ville. Et nous ne nous arrêtons pas là, puisque cette année un audit sera réalisé afin de connaître le plus précisément possible l'état de santé du centre nautique et les investissements nécessaires. Mais la priorité du mandat a été donnée à la rénovation-reconstruction de nos établissements scolaires. C'est un choix que nous avons pris collectivement et nous l'assumons. Nous consacrons 700 000 €/an pour ces travaux. Nous allons reconstruire une école. Ce sont des investissements nécessaires et urgents. Ceci ne nous empêche pas d'avoir une réflexion à long terme sur le centre nautique. Un questionnaire sera bientôt disponible à la piscine et inséré dans le prochain magazine municipal. Nous organiserons aussi une restitution publique des résultats afin d'échanger avec les usagers.

Concernant l'A480, j'avais cru comprendre qu'un accord avait été trouvé pour abaisser la vitesse à 70 km/h sur la portion urbaine, en vue de limiter les nuisances sonores et la pollution. Seule la portion Grenoble-Seyssinet a cette limite de vitesse. Que peut-on faire ?

Question de M. Doucet

Réponse de Luc Forestier, Conseiller municipal délégué aux transports et mobilités douces

Le sujet de l'abaissement de la vitesse à 70 km/h sur l'A480 a fait l'objet de nombreux échanges lors du protocole d'intention de novembre 2016 et de l'enquête publique. Le conducteur d'opération de l'AREA, avec qui nous sommes en contact sur le chantier en cours, nous rappelle que si le référentiel de conception de l'infrastructure, sous la responsabilité du concessionnaire autoroutier, est de 90 km/heure, le pouvoir de police est de la responsabilité de la Préfecture. Ceci est précisé dans un alinéa du protocole d'intention de novembre 2016. Aussi, la section Vercors-Louise Michel a fait l'objet d'un abaissement de la vitesse à 70 km/h de manière spécifique, les zones « d'approche » restant elles à 90 km/h. À noter que pour limiter le bruit, des enrobés spéciaux et des protections phoniques (notamment au Nord de l'échangeur du Vercors, coté Drac) ont été mis en place. Je vous propose que la Ville interroge la Préfecture pour savoir si une étude scientifique pourrait faire l'objet d'une analyse similaire permettant d'étendre la limitation de vitesse à 70 km/h sur cette portion.

 Posez votre question par mail ou téléphone
democratie.participative@ville-fontaine.fr
04 57 38 50 25



UN BUDGET MAÎTRISÉ, DES PROJETS AMBITIEUX

Voté en février, le budget 2023 traduit les engagements et orientations de la Municipalité. Grâce à une gestion rigoureuse, dans un contexte difficile marqué par l'inflation et la crise énergétique, le budget de la commune poursuit plusieurs objectifs : préserver les services publics, construire l'avenir et renforcer l'attractivité de la ville.

Pas d'augmentation d'impôts





BUDGET DE FONCTIONNEMENT : AU SERVICE DE TOUS !

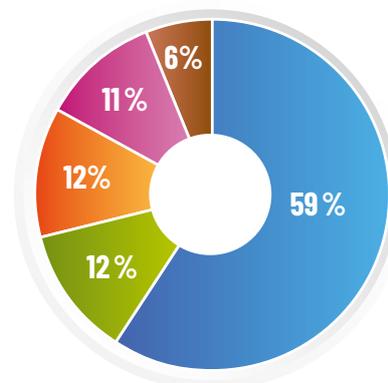
Grâce à une gestion saine, le budget 2023 tient compte des besoins de tous les habitants pour garantir un service public de qualité.

Recettes de fonctionnement :
31,9 millions d'euros

Fiscalité directe (taxe foncière principalement) : la fiscalité directe représente 59 % des recettes de la commune. Le produit fiscal direct attendu pour 2023 est estimé à 19 217 000 €.

Fiscalité indirecte : les reversements de la Métropole sont évalués à 3 740 000 €.

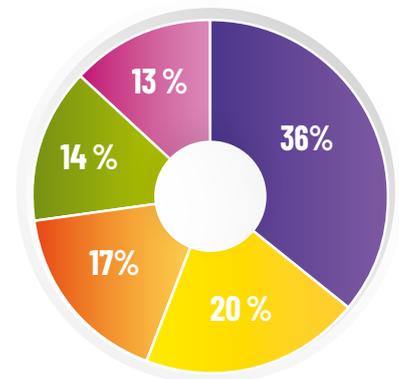
Dotations, participations et subventions : les dotations générales de l'État sont évaluées à 3 759 000 €.



- Fiscalité directe : 59 %
- Fiscalité indirecte : 12 %
- Dotations générales de l'État : 12 %
- Subventions et compensations : 11 %
- Autres recettes : 6 %

Dépenses de fonctionnement :
30,6 millions d'euros

Les dépenses de fonctionnement sont stabilisées pour 2023 et s'établissent à 30,6 M€.



- Services généraux, sécurité : 36 %
- Enseignement, formation : 20 %
- Culture, vie sociale, jeunesse, sports, loisirs : 17 %
- Santé, actions sociales : 14 %
- Environnement, aménagement et attractivité : 13 %



Le budget communal, comment ça marche ?

Le budget prévoit les **recettes** et les **dépenses** de l'année.

Il est divisé en 2 parties : le fonctionnement et l'investissement.

• **La section fonctionnement** concerne toutes les dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. Ce sont des dépenses qui reviennent tous les ans (entretien des bâtiments, restauration scolaire, eaux et électricité, subventions aux associations...). Le fonctionnement est financé par les recettes issues des impôts, taxes et autres dotations. La différence entre les recettes et les dépenses constitue l'autofinancement de la commune, source de financement, aux côtés des emprunts et des subventions, pour investir dans la commune.

• **La section investissement** sert à construire l'avenir et se décline à plus ou moins long terme. Cela comprend la construction de nouveaux bâtiments, l'achat d'équipement durable, la réhabilitation et la rénovation de lieux et espaces publics... L'investissement est notamment financé par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et des subventions.



Maîtrise des dépenses de personnel

Les agents communaux contribuent à la bonne qualité des services proposés à Fontaine. La masse salariale représente une dépense importante dans un budget communal, il convient de veiller à maîtriser ces dépenses sans dégrader le service à la population. À chaque remplacement, les profils de poste sont retravaillés pour répondre à cette exigence.

Maintien du budget du Centre communal d'action sociale (CCAS)

Cette année encore, la Municipalité marque son soutien à l'action sociale en maintenant, malgré les contraintes budgétaires, la subvention au budget du CCAS d'un montant de 1 300 000 €. Grâce à cette subvention, l'action sociale facultative, notamment le soutien aux seniors et aux plus démunis est maintenue en cette période de crise.

Maintien des subventions au monde associatif

La Ville accompagne les associations sociales, culturelles et sportives, créatrices de lien social et de dynamisme local, avec un soutien logistique et financier et de nouvelles formes de partenariat. La Ville maintient le montant global des subventions attribuées aux associations.



Pas d'augmentation des impôts !

Fidèle à ses engagements, la Municipalité n'a pas augmenté les taux communaux d'imposition pour ne pas accroître la pression fiscale sur les habitants. Malgré une période de crise (inflation, flambée du coût des énergies), la Ville de Fontaine a fait le choix de présenter un budget 2023 sans augmentation des taxes locales. Des efforts ont été réalisés par la collectivité sur de nombreux plans :

extinction nocturne et optimisation de l'éclairage public, suppression des voitures de fonction pour les élus et renouvellement de la flotte automobile par des véhicules propres, internalisation de prestations et services, réorganisation des manifestations et événements publics...

Pour financer les investissements sans augmentation des impôts, la Ville est inscrite dans une démarche active de recherche de financements et subventions.



Le vrai coût des services

Le coût à la charge de l'habitant pour un service public est bien inférieur au coût assumé par la commune. Collectivité, habitants : à chacun ses dépenses...

Zoom sur quelques exemples de services rendus à Fontaine et leurs différents montants.

Restauration scolaire : accueil d'un enfant (pause méridienne)

- Coût unitaire pour les familles : de 1,30 € à 7 € (selon quotient familial)

- Coût unitaire pour la commune : 12,10 € (repas, service, animation périscolaire, charges)



Accueil en classes montagne

- Coût par jour et par enfant pour les familles : de 6 € à 13,50 € (selon quotient familial)

- Coût par jour et par enfant pour la commune : 104 €



Médiathèque Paul Éluard : la gratuité pour les habitants !

- Coût de l'inscription à la médiathèque pour l'habitant : 0 €

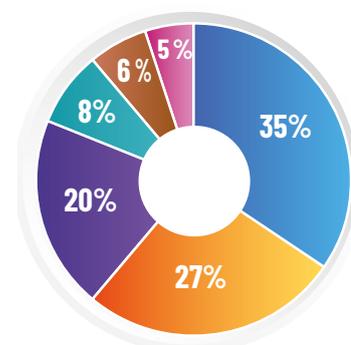
- Coût par inscrit à la médiathèque pour la commune : 104 €





Répartition des projets d'investissement majeurs pour 2023

Le budget d'investissement 2023 s'élève à 3,62 M€. Il est construit autour d'une programmation pluriannuelle avec des projets d'investissement majeurs en 2023 pour un total de 2,43 M€.



- 841 500 € (35 %) : Plan écoles
- 659 000 € (27 %) : Programme d'entretien régulier et de mise en conformité
- 475 000 € (20 %) : Plan de végétalisation et de verdissage
- 200 000 € (8 %) : Plan de déploiement des caméras
- 135 000 € (6 %) : Développement de l'outil numérique et refonte du réseau de téléphonie
- 122 700 € (5 %) : Agenda de mise en accessibilité



DES INVESTISSEMENTS FORTS

La Ville poursuit un important plan d'investissement. Le budget investissement prévu jusqu'en 2026 s'élève à 25,5 M€ et s'articule autour de 3 grandes priorités : l'environnement, la sécurité et l'éducation.

Répartition des investissements jusqu'en 2026 : 25,5 millions d'euros

-  Programme d'économie d'énergie : **1 000 000 €**
-  Plan de renouvellement du parc de véhicules ZFE : **588 000 €**
-  Entretien courant des espaces extérieurs : **650 000 €**
-  Plan écoles : Reconstruction de l'école Robespierre : **8 630 000 €**
Travaux dans les groupes scolaires : **3 200 000 €**
-  Plan numérique dans les écoles : **260 000 €**
-  Extension du cimetière de l'argentière : **160 000 €**
-  Gestion des cours d'eau Fonds de concours Métropole GEMAPI : **370 000 €**

-  Portes du Vercors Fonds de concours Métropole : **480 000 €**
-  Entretien courant sur les bâtiments communaux : **2 600 000 €**
-  Déploiement de la vidéoprotection : **920 000 €**
-  Plan d'aménagement des entrées de ville et grandes voiries : **3 200 000 €**
-  Plan de sortie des portages fonciers : **1 675 000 €**
-  Rénovation urbaine - OPAH : **220 000 €**
-  Renouvellement du matériel technique, informatique et du mobilier : **1 200 000 €**
-  Programme d'accessibilité : **370 000 €**



2023 : LES INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES

Plan écoles : 841 500 €

Priorité du mandat, le plan écoles est un vaste programme de 20 M€ sur 6 ans ayant pour but d'améliorer les équipements et les conditions d'apprentissage. Cette année, de nombreux travaux sont prévus dans les groupes scolaires avec notamment la réalisation de 2 toitures : celle de l'école maternelle Paul Langevin et celle de l'école élémentaire Jules Ferry. Une canalisation dans la cours de l'école des Balmes sera remplacée, le plan numérique écoles poursuivra son déploiement et plusieurs autres travaux de mises en conformité électriques et mises en sécurité seront réalisés...

Entretien et de mise en conformité : 659 000 €

Ce programme d'entretien des bâtiments et espaces publics permet de répondre aux obligations légales de mise en conformité : réfection des installations alarme-intrusion et mises aux normes électriques.

Aménagement et végétalisation des voiries : 475 000 €

La Municipalité s'est engagée à faire de Fontaine une ville plus écologique, plus verte plus nature. La commune a adopté récemment son plan environnement qui présente 5 axes forts de développement durable dont un volet en faveur de la biodiversité, de la végétalisation et de l'amélioration du cadre de vie. Ainsi depuis 2020, 270 arbres et plus de 400 arbustes ont été plantés sur le territoire. En 2023, les opérations se poursuivent afin de lutter contre les îlots de chaleur et faire respirer la ville avec notamment des travaux d'aménagement sur plusieurs secteurs : avenue Lénine, rue de la Sure et rue Doyen Gosse...

Déploiement de plus de 27 caméras de vidéoprotection : 200 000 €

1 M€ a été programmé pour le mandat pour le déploiement de la vidéoprotection. En 2023, 200 000 € sont budgétisés afin de permettre l'extension du réseau de caméras sur la commune. Objectif : améliorer la sécurité des habitants et lutter contre les infractions au code de la route, les trafics, les dépôts sauvages et les incivilités.

Outil numérique, réseaux informatiques et téléphonie : 135 000 €

Le développement de ces outils dans les écoles mais également dans l'ensemble des services a pour objectif de permettre une modernisation de l'action communale en faveur de tous les publics.

Agenda accessibilité : 122 700 €

La Ville est engagée dans un Agenda d'accessibilité programmée (sur l'ensemble du mandat à hauteur de 1,2 M€ pour 40 équipements) qui a pour objectif de permettre à toute personne porteur d'un handicap moteur, visuel, auditif ou mental d'accéder et circuler dans les bâtiments communaux et espaces publics. En 2023, plusieurs opérations de mise en accessibilité seront réalisées afin de répondre aux obligations légales parmi lesquelles : mise en place d'une porte automatique au centre d'art contemporain le VOG, mise en conformité de l'ascenseur de la médiathèque, installation de douches accessibles au centre nautique Lino Refuggi...



2

QUESTIONS À Denis Miniconi

1^{er} Adjoint aux finances

Quelles sont les particularités de ce budget 2023 ?

En raison de la crise sanitaire et de la guerre en Ukraine, la conjoncture économique globale est difficile. Cela a eu pour conséquences une augmentation importante du coût des énergies, des travaux, des matériels, des services et des matières premières. Mais, dès le début de notre mandat, nous avons mis en place une gestion au plus près des dépenses de la commune. Ce travail de fond, difficile mais vertueux, porte ses fruits aujourd'hui. Il nous a permis de dégager les marges de manœuvre financières nous permettant de boucler ce budget sans augmenter la part communale de la fiscalité directe, en d'autres termes sans augmenter les impôts des Fontainois qui sont déjà d'un niveau élevé. De nombreuses communes ont choisi une augmentation, nous avons pris une autre voie, celle d'un plan d'économies des finances de la Ville, sans entamer la qualité du service apporté à nos habitants.

Comment se poursuit le plan d'investissement ?

Notre plan d'investissement reste ambitieux pour répondre aux 3 grandes priorités du mandat : l'environnement, la sécurité et l'éducation. 12 M€ de réalisations ont déjà été effectuées de 2020 à 2022. 25,5 M€ sont prévus de 2023 à 2026. Cette année 3,62 M€ seront investis autour des thématiques suivantes : entretien des écoles, aménagements et végétalisation, entretien et accessibilité des bâtiments communaux, sécurité, développement numérique dans les écoles et les services au public. Par ailleurs des fonds sont fléchés pour le début de la reconstruction d'un groupe scolaire. Par ces investissements sur la durée du mandat, nous avons le désir de faire de Fontaine une ville embellie, apaisée et attractive.



Boulevard Paul Langevin : 23 nouveaux arbres plantés !

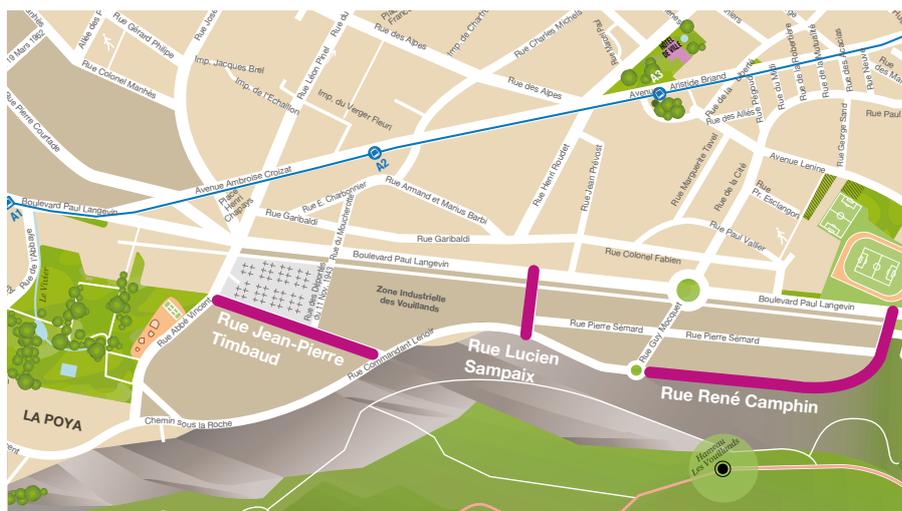
Dans le cadre de la végétalisation des entrées de ville et en partenariat avec la Métropole, 23 nouveaux arbres ont récemment été plantés : 16 sur le terre plein du boulevard Paul Langevin et 7 sur le parking situé à proximité du parc Karl Marx. À l'occasion de ces nouveaux aménagements, le Maire Franck Longo, Frédéric Quantin, Conseiller municipal délégué aux espaces verts, propreté urbaine et à l'éclairage ainsi que Sylvain Laval, Vice-président de la Métropole chargé de l'espace public, de la voirie et des mobilités, se sont rendus sur le terrain.



Parole d'élus

"Réaménager les zones d'activités, c'est améliorer leur image pour accueillir de nouvelles entreprises et créer de l'emploi. C'est aussi permettre à ceux qui y travaillent de se déplacer en toute sécurité dans un cadre plus agréable. Nous allons en profiter pour mettre fin au stationnement anarchique qui envahit l'espace public."

Laurent Thoviste, Adjoint à l'urbanisme, cadre de vie, renouvellement urbain durable et politique de la ville



Aménagements

ZONE D'ACTIVITÉS DES VOUILLANTS : RÉNOVATION À VENIR

La zone d'activités des Vouillants va bénéficier d'un programme de réaménagement afin d'améliorer les espaces publics, les déplacements et l'attractivité du secteur.

Portés par la Métropole, en lien étroit avec la Ville, les aménagements de la zone d'activités ont plusieurs objectifs : améliorer et sécuriser les espaces publics, redynamiser et valoriser l'image de la zone, proposer des itinéraires de modes doux et végétaliser le secteur.

Rues Timbaud, Sampaix et Camphin

Les axes prioritaires pour cette opération sont les rues Jean-Pierre Timbaud, Lucien Sampaix et René Camphin (partie Sud). Au préalable de ce programme d'aménagement, des travaux sur les réseaux humides ont été lancés et vont concerner les rues Pierre Sémard, Lucien Sampaix, Jean-Pierre Timbaud, Déportés, Abbé Vincent, Commandant Lenoir et rue des Déportés du 11 novembre 1943. Il s'agit d'une intervention préventive exceptionnelle sur les réseaux d'eau (renouvellement des conduites d'eau potable, mise en conformité) et d'assainissement (rénovation des canalisations et regards) pour garantir la qualité et la pérennité de l'ensemble des opérations

Les grands principes

L'aménagement à venir des 3 rues de la zone va se concentrer sur plusieurs points : la réduction des vitesses, la création d'un trottoir continu, le développement des voies cyclables, la végétalisation et la plantation ainsi que la réorganisation du stationnement. Les interventions sur les réseaux humides vont se dérouler jusqu'à l'année prochaine. Les travaux d'aménagement de la zone commenceront en 2024.



Objectifs de la requalification de la zone des Vouillants

- redynamiser l'image des activités
- améliorer les espaces
- développer les modes doux
- végétaliser pour plus de nature en ville



Forum santé

L'IMPACT DE L'ENVIRONNEMENT SUR NOTRE SANTÉ

La 8^e édition du Forum santé proposé par la Ville et ses partenaires se déroulera le jeudi 4 mai, de 14h à 18h, au parc Jean Moulin. Cette année, ce rendez-vous propose des activités pour faire le lien entre la santé et l'environnement.

Des expositions, des jeux, des ateliers... Plus d'une quinzaine de stands vous attendent au parc Jean Moulin pour parler santé et environnement de manière conviviale et ludique.

Santé et cadre de vie

Tout un programme est prévu pour aborder différentes thématiques en lien avec le cadre de vie : le logement avec le dispositif L'appart 100 % décent, la qualité de l'air (tests, mobilité douce...), les produits d'hygiène et d'entretien, les ondes électromagnétiques (risques et bons réflexes), la prévention des risques solaires... Un atelier sur les insectes du quotidien et des balades dans le parc Jean Moulin avec découverte de la faune et de la flore seront également proposés.

Santé au quotidien

Pour une meilleure santé au quotidien, venez découvrir le cycle de l'eau au travers d'un jeu de foie, échanger avec les ambassadeurs du tri, vous informer sur la nutrition, la phytothérapie, apprendre à utiliser les huiles essentielles... Le centre de santé sexuelle présentera les accompagnements qu'il propose. Enfin, une initiation aux gestes de premiers secours permettra d'apprendre des gestes simples pour sauver des vies.

Jeudi 4 mai de 14h à 18h

Forum santé vous bien !
→ **Parc Jean Moulin**
Gratuit

Tout public (enfants, adolescents, adultes, familles, professionnels)
Possibilité de participer en groupe (scolaires, associations, établissements médico-sociaux...): un parcours personnalisé peut être proposé sur inscription auprès de l'Espace santé.

Plus d'infos

Espace santé Simone Veil 04 76 26 63 46



Un champion de la pizza

Fratello Gusto propose depuis novembre, à proximité du terminus de La Poya, des pizzas traditionnelles au feu de bois dans le respect des traditions, avec des produits de qualité et un savoir-faire unique transmis par le vice-champion du monde 2012 de fabrication de pizzas. Le Maire Franck Longo, et Evelyne De Caro, Adjointe à l'économie, commerce et attractivité, ont récemment effectué une visite de l'établissement.

Du mardi au jeudi : de 11h45 à 13h45 et de 18h30 à 21h30
Vendredi et samedi : jusqu'à 22h
135 boulevard Paul Langevin
09 53 73 49 53

Plus d'infos
fratellogusto.com

ZFE : consultation du 3 avril au 15 mai

Afin d'améliorer la qualité de l'air et répondre aux obligations de la loi Climat et Résilience, une Zone à faibles émissions (ZFE) pour les voitures particulières et les deux-roues motorisés sera créée en juillet 2023 dans la métropole grenobloise (13 communes du centre urbain). Face à ces enjeux importants, la Métropole met en place un vaste dispositif de concertation.

- Le projet métropolitain de ZFE fait l'objet d'une consultation réglementaire du 3 avril au 15 mai afin de recueillir les avis du public.
- Un registre est disponible à l'Hôtel de ville de Fontaine et une plateforme participative est accessible en ligne.

Plus d'infos :
metropoleparticipative.fr



**Espace multimédia :
des ateliers et des jeux**

Situé au 1^{er} étage de la médiathèque, l'espace multimédia est ouvert à tous les habitants de tout âge pour l'utilisation des outils numériques. Ce mois-ci un événement Mario Kart et des ateliers numériques pour les jeunes et les adultes sont proposés. Le mercredi 12 avril, participez à un grand défi de courses avec Mario Kart home circuit. Mettez votre habileté de conducteur à l'épreuve en tentant de vous glisser au sommet du classement. Le 26 avril, l'atelier numérique permettra aux jeunes de découvrir Twin, un logiciel qui permet de créer des histoires dont vous êtes le héros. Une belle façon de laisser libre cours à sa créativité ! Enfin la thématique de l'atelier numérique adultes du 28 avril sera consacrée aux réseaux sociaux.

Mercredi 12 avril, de 15 h
Événement Mario Kart (dès 7 ans)

Mercredi 26 avril, de 15h
Atelier numérique jeunes

Mercredi 28 avril, à 18h
Atelier numérique adultes

Plus d'infos
04 76 26 97 30
espace.multimedia@ville-fontaine.fr



ÉVÈNEMENT

**Fête du jeu :
le plein d'animations !**

La 16^{ème} édition de la Fête du jeu se déroulera le samedi 13 mai à partir de 14h30 dans plusieurs lieux de la Ville. Les animations sont gratuites et s'adressent à tous.

De l'espace 3 POM' à l'Hôtel de ville en passant par la rue Roudet, de nombreux ateliers et animations seront proposées.

Une fête intergénérationnelle

Les plus petits (moins de 3 ans) pourront jouer à de grands jeux en bois mais aussi à des jeux de société XXL, découvrir la lecture autour du Livrambul ou les senteurs via un jeu sensoriel, profiter d'un manège musical...

Les plus grands ne seront pas oubliés : jeux insolites, grand circuit de trains en bois, trollball (jeu médiéval fantastique), initiation au jeu de go, aux jeux d'échecs, cavalcade de chevaux en bois...

Des ateliers collaboratifs

Les plus créatifs auront la possibilité de participer à un atelier de dessin collectif, à la création de décorations (banderoles ou fanions), d'une mosaïque géante ou à l'animation d'un gigantesque memory (créé en amont de la fête). Les plus téméraires pourront se lancer dans le grand jeu Far West ou dans une chasse au trésor...

Concert

Cette fête du jeu se terminera à 18h30 à l'espace 3 POM' par un concert des élèves du Conservatoire.

Plus d'infos
ville-fontaine.fr





Joysad (27/04)



Amalia (27/04)

CONCERTS

Le made in France

Gros plan ce mois sur des artistes français prometteurs qui viennent présenter leur son à La Source. Ambiance rap ou rock, de belles découvertes en perspective...

Une soirée rap tout d'abord à ne pas manquer fin avril avec Joysad et Amalia. Repéré sur les réseaux sociaux, Joysad (Nathan Fernandez) est un jeune musicien de Périgueux qui a fait une entrée remarquable dans le rap français. Son nouvel album *Transparent* est sorti en octobre dernier. Après avoir fait les premières parties de Lompeal ou encore de Roméo Elvis, Joysad remplit désormais les salles en tête d'affiche et entre dans la cour des grands... Amalia (Amélie Cruz-Raude) est une jeune marseillaise qui a récemment enflammé les réseaux avec son freestyle aux influences variées. Observatrice de son temps et éprise de liberté dans son travail comme dans la vie, la jeune artiste entame avec détermination sa route musicale, entre pop, électro et rap.

Du rock fabuleux

Originaires de Béziers, les musiciens en furie de Fabulous Sheep vont faire résonner des textes (en anglais) entre espoir et amertume, avec des textures rock incandescentes et nerveuses. Dans une ambiance punk-garage, Fabulous Sheep s'impose comme le groupe à suivre de la scène rock hexagonale, avec son nouvel album en poche. Le même soir, Owün proposera une performance noise teintée de hard-core et de new wave.

Joysad + Amalia

Judi 27 avril
La Source à 20h30
Tarifs : 5 € à 12 €

Fabulous Sheep + Owün

Judi 4 mai
La Source à 20h30
Tarifs : 5 € à 12 €

🔍 **Plus d'infos**
... lasource-fontaine.fr



Fabulous Sheep (04/05)



Fête de la musique : la scène est à vous !

La Ville de Fontaine propose aux musiciens et groupes locaux de participer à la Fête de la musique en juin. Comme l'année dernière, la musique va s'inviter partout dans la ville avec un point central sur le parvis de l'Hôtel de ville.

**Vous voulez faire découvrir votre répertoire ?
Jouer devant un public ?**

🔍 **Plus d'infos**
... 06 73 07 17 33

Mardi 4 avril

Parlons bouquins (adultes)
→ Médiathèque Paul Éluard à 17h30

Mercredi 5 avril

Parlons bouquins (jeunes dès 7 ans)
→ Médiathèque Paul Éluard à 17h

Jeudi 6 avril



Grand_Mess (électro instrumental)
→ La Source à 20h30
Tarifs : 5 € à 12 €

Vendredi 7 avril



Zin Nôogo (musique du monde/jazz)
→ La Source à 20h30
Tarifs : 5 € à 12 €

Samedi 8 avril

Atelier d'arts plastiques
Installation en papier recyclé avec Éric Margery
→ Le VOG à 15h
(sur inscription)

Mardi 11 avril

Mvélo+, agence mobile
Service mobilité durable (Métropole)
→ Parking Hôtel de ville de 12h à 19h

Repair café

Réparation d'objets en panne
→ Maison des habitants George Sand
de 14h à 18h
Tarif : 4 €

Mercredi 12 avril



Événement « Mario Kart »

(dès 7 ans)
Participez à un grand défi de courses
avec Mario Kart home circuit
→ Médiathèque Paul Éluard à 15h

Mercredi 12 avril



Lumina par Waterzoï

(ciné-concert dès 4 ans)
→ La Source à 15h30
Tarifs : 5 € à 12 €

Vendredi 14 avril

Séance cinéma (jeune public)
→ La Source à 15h30

Le cercle des illusionnistes

Cie les Rataffias
→ Salle Edmond Vigne à 20h
Tarifs : gratuit (moins de 10 ans),
5 € (+ de 10 ans), 8 € (adultes)

Samedi 15 avril

Royan, la professeure de français
(Cie Léon Natan)
→ La Guinguette à 20h30
Tarifs : 6 € à 10 €

Mercredi 19 avril

Chasse aux œufs
Avec le Secours populaire de l'Isère
→ Parc de La Poya de 10h à 17h

Contes à croquer

→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

Vendredi 21 avril

Grande collecte (dons de linge de maison, vêtements,
chaussures...)
Avec le camion de l'association La Remise
→ Parking de l'Hôtel de ville de 13h30 à
15h30

Lundi 24 avril

Conseil municipal

→ Hôtel de ville à 19h + Facebook live

Mardi 25 avril

Mvélo+, agence mobile
Service mobilité durable (Métropole)
→ Parking Hôtel de ville de 12h à 19h

Repair café

Réparation d'objets en panne
→ Maison des habitants George Sand
de 14h à 18h
Tarif : 4 €

Mercredi 26 avril



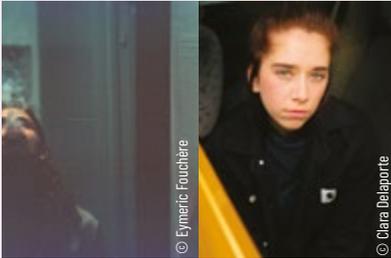
Et puis voilà ! (spectacle moins de 6 ans)

→ La Source à 15h30
Tarifs : 5 € à 12 € (gratuit pour les plus petits)

Mercredi 26 avril

Atelier numérique (jeunes)
→ Médiathèque Paul Éluard à 15h

Jeudi 27 avril



Joysad + Amalia (rap)
→ La Source à 20h30
Tarifs : 5 € à 12 €

Vendredi 28 avril

Atelier numérique (adultes)
→ Médiathèque Paul Éluard à 18h

Soirée jeux (adultes)
Avec la ludothèque
→ Espace 3 POM' à 20h

Samedi 29 avril

Commémoration en hommage aux victimes et héros de la déportation

→ Cimetière de La Poya à 9h
(entrée principale)
rue des déportés du 11 novembre 1943

Du 29 avril au 1^{er} mai



Fête du sport
Voir programme p5

Jeudi 4 mai



Forum santé vous bien !
Santé et environnement
→ Parc Jean Moulin de 14h à 18h

Jeudi 4 mai



Fabulous Sheep + Owün (rock)
→ La Source à 20h30
Tarifs : 5 € à 12 €

Vendredi 5 mai



Mes nuits avec Patti (récit-concert)
Festival Les Arts du récit
→ La Source à 19h30
Tarifs : 5 € à 12 €

Samedi 6 mai

Bars de rire (stand up)
→ Salle Edmond Vigne à 19h30
Tarif : 10 €
helloasso.com/associations/bars-de-rire
Infos : 06 25 83 86 61

Mardi 9 mai

Repair café
Réparation d'objets en panne
→ Maison des habitants George Sand de 14h à 18h
Tarif : 4 €

Samedi 13 mai



Fête du jeu
Animations gratuites (tout public)
→ De l'espace 3 POM' à l'Hôtel de ville

Espace Nelson Mandela : activités vacances d'avril

→ Du 11 au 14 avril (6 ans et +)
Activités de 9h à 12h et 13h à 17h : atelier créatif, jeux, sortie, films, pâtisserie, chasse aux œufs... Possibilité de repas sur place (pique-nique)

→ Du 17 au 21 avril (6 ans et +)
Activités de 9h30 à 11h30 et 13h à 17h : théâtre (le matin), ping pong, blind test, sortie, atelier créatif... Possibilité de repas sur place (pique-nique)

Tarifs : selon quotient familial, de 7 € à 19 €/jour

Plus d'infos et inscriptions :
07 50 55 01 28
espacnelsonmandela@viltais.eu



Tout l'agenda de votre ville :
ville-fontaine.fr

GROUPE DE LA MAJORITÉ

Ensemble pour Fontaine

L'égalité des sexes sans clichés

L'exposition « Lui pour Elle », proposée cette année dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes était audacieuse. Visible à la médiathèque et devant la mairie, elle proposait un déplacement du regard en donnant la parole à des hommes mobilisés aux côtés des femmes. Une idée originale issue de la campagne de solidarité pour l'égalité des sexes lancée par l'ONU Femmes et son ambassadrice Emma Watson dont l'objectif est de mobiliser les hommes et les garçons dans le combat pour l'égalité des sexes et les droits des femmes. C'est cette manière d'appréhender le féminisme, qui fait écho chez les jeunes générations, que nous voulons porter à Fontaine. Un combat qui ne peut reposer que sur les seules épaules des femmes comme une charge mentale de plus. Un combat qui doit être partagé. En exclure les hommes serait une erreur même une faute. La dégradation des panneaux pour détourner le propos est la preuve qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir ! Nous déplorons dès lors que d'anciens élus de la majorité communiste et que des membres de l'opposition insoumise actuelle, aient pu légitimer ces dégradations. Ce combat doit tous nous rassembler, femmes et hommes confondus, et ne peut être un prétexte pour fracturer encore davantage notre société.

La Ville de Fontaine poursuit son engagement de donner plus de visibilité aux femmes dans l'espace public et a décidé au dernier Conseil municipal de renommer 3 équipements : halle des sports Julie Pomagalski, le gymnase Florence Arthaud (ex Marcel Cachin) et le square Sophie Germain (ex Square Komarov).

Il ne s'agit pas de faire de la « cancel culture » et de réécrire l'histoire mais de rendre plus visible l'action des femmes dans notre société par leur inscription dans l'espace public. Agir concrètement, ensemble, à tous les niveaux. C'est de cette manière que nous ferons bouger les lignes de l'égalité entre les hommes et les femmes loin des incantations stériles qui divisent et opposent.

Luc Forestier, président

Franck Longo, maire

Adjoints : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro.

Conseillers délégués : Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Christian Faure, Michel Carras, Abdelkader Otmani.

Conseillers : Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi, Geneviève Beraïl.

GROUPES DE L'OPPOSITION

Fontaine, notre planète commune, écologique et solidaire

Usurpation et Opacité ?

Par ses interventions basées sur des arguments fabriqués à l'aune de sa politique municipale dénuée de fond le maire F. LONGO essaye de convaincre la population et les médias que lui et son équipe sont à la genèse des réalisations "phares" qui voient le jour sur notre commune.

Nous pensons :

- à la reconfiguration du Parc Jean Moulin et à la réhabilitation des équipements de proximité comme le 38 bis

- au square Gisèle HALIMI qu'ils n'ont fait qu'inaugurer

- à la remise à l'air libre de la petite Saône

- aux espaces réservés actés par l'ancienne municipalité dans le cadre des Portes du Vercors permettant la nouvelle entrée végétalisée au niveau du parc de la Poya et l'éventualité d'un futur groupe scolaire

- à l'implantation de la future déchetterie maxi des Vouillands dont l'acquisition du tènement a été actée avec le Président de la Métropole il y a plusieurs années.

A contrario nous lui accordons la paternité de la chrono vélo sur l'avenue du Vercors qui va déstructurer le pôle commercial de Saveuil et pénaliser les riverains. Lors du dernier conseil municipal le maire a planté une poignée de clous supplémentaires dans le cercueil de la démocratie locale. Contrairement aux affirmations de son groupe politique dans le FRG de mars 2023 rappelant : " ce fonctionnement collectif transparent permet une prise de décision juste, équitable et compréhensible par tous" la répartition des subventions de fonctionnement aux associations Fontainoises votée en Mars s'est effectuée sans aucune concertation ni contribution des élus d'opposition.

Pas de commission ni de groupe de travail ! Reste la question qui fâche. Elle concerne la communication aux élus du rapport d'activité et du bilan financier de l'association VILTAIS qui a supplanté dans la douleur l'association MJC Nelson Mandela.

La faiblesse de la réponse politique du maire est consternante. "Nous avons ce bilan, nous allons l'étudier et on verra ". En attendant, les retours de la population sur cette association sont peu élogieux.

Reste la question qui fâche. Elle concerne la communication aux élus du rapport d'activité et du bilan financier de l'association VILTAIS qui a supplanté dans la douleur l'association MJC Nelson Mandela.

La faiblesse de la réponse politique du maire est consternante. "Nous avons ce bilan, nous allons l'étudier et on verra ". En attendant, les retours de la population sur cette association sont peu élogieux.

La faiblesse de la réponse politique du maire est consternante. "Nous avons ce bilan, nous allons l'étudier et on verra ". En attendant, les retours de la population sur cette association sont peu élogieux.

Jean-Paul Trovero (PC), président

Amélie Amore (PS),

Raymond Souillet (société civile)

Oser à Fontaine

Inquiétant 8 mars

Le 8 mars dernier, c'était la journée internationale d'action, de sensibilisation et de mobilisation pour les droits des femmes. Une journée importante et essentielle pour une société plus inclusive et plus égalitaire.

Alors quelle ne fût pas notre surprise de voir qu'en ce 8 mars 2023, la ville de Fontaine a choisi de faire parler exclusivement des hommes sur le sujet de l'égalité, via l'exposition "Lui pour elle".

En ce jour important, notre commune a donc choisi d'invisibiliser la parole des femmes.

Mauvais choix de calendrier ou méconnaissance de ce combat essentiel ?

Bien sûr, les hommes doivent être partie prenante de ce combat toujours d'actualité, mais inaugurer cette exposition ce jour-là en particulier est plus que symptomatique. Nous n'avons décidément pas la même approche.

Nous avons évoqué le sujet au conseil municipal le mois dernier et le moins que l'on puisse dire c'est que l'on ne se comprend pas. Caricatures, propos simplistes, déformation de nos propos, tout y est passé. Oui nous sommes choqués par ce choix de date d'inauguration, oui nous sommes convaincus que beaucoup reste à faire sur le sujet et qu'il était essentiel de donner la parole aux femmes en particulier ce jour-là. Et non nous n'excluons personne de cette démarche.

Que la majorité municipale ne comprenne pas cela est le signe d'une méconnaissance de ce combat quotidien. Parce que oui il s'agit d'un combat, rien n'est acquis et tout est encore à engager.

Et il semble que nous n'ayons pas été les seul.e.s à avoir été profondément choqués par ce choix de la ville de Fontaine. Des militant.e.s ont collé des affichettes en réaction, pour exprimer leur déception. Si nous ne cautionnons pas ces actions, nous les comprenons. Ces personnes expriment la nécessité d'aller plus loin et de s'engager plus encore. C'est légitime et ça n'est pas le projet de réforme des retraites qui les contredira. Ce sont encore les femmes qui vont payer le prix fort.

Décidément, nous n'avons pas les mêmes valeurs.

Sophie Romera (LFI), présidente

Jérôme Dutroncy (PG),

Camille Montmasson (EELV)

LES SERVICES MUNICIPAUX EN BREF



À votre service

→ Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

→ Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30
04 765 38600 (demandes d'intervention)

→ Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

→ Marchés

Marcel Cachin (matin) : mardi, jeudi, samedi et dimanche

Place Louis Maisonnat (matin) : mercredi et vendredi

→ Marché de producteurs

Place Louis Maisonnat (après-midi) : mercredi

Santé

→ Espace santé

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46
Accompagnement santé, lieu d'écoute, vaccinations gratuites

→ Centre de santé sexuelle

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40
Conseils et informations, consultations médicales, entretien individuel ou de couple

Petite enfance

→ Espace 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

Espace famille

7 place des Écrins - 04 57 38 50 10
espace.famille@ville-fontaine.fr

Loisirs

→ Centre nautique Lino Refuggi

76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62
Le centre nautique Lino Refuggi vous accueille tous les jours dans ses 2 bassins intérieurs :
- Lundi et mardi : 12h-13h25
- Mercredi : 16h-19h30
- Jeudi : 11h30-13h40
- Vendredi : 11h30-13h40 et 16h45-19h30
- Samedi : 14h-18h

Collecte sélective et tri

→ Renseignements : 0 800 50 00 27

→ Déchets ménagers (poubelle grise) :

Habitat collectif mardi et vendredi.
Habitat individuel mardi ou vendredi.

→ Déchets recyclables (poubelle verte) :

Habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel lundi ou jeudi.

→ Déchets alimentaires (poubelle marron) :

Jeudi et vendredi

→ Verre : containers spéciaux

Déchèterie Fontaine

→ Horaires "Proxi-plus"

Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9h-12h et 13h30-18h
Mardi et jeudi : 13h15-18h

Urgences

→ Police municipale :

04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

→ Urgence gaz : 0 810 43 30 38

→ Urgence électricité : 09 726 750 38

→ Fuites d'eau sur le réseau d'eau public potable

En journée 8h30-12h et 13h30-17h30
(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048
Nuit et week-end : 04 76 98 24 27



Tous les services municipaux : ville-fontaine.fr



Info déchèterie

Pour plus de sécurité, les habitants utilisant une remorque pour le transport de leurs déchets sont invités à privilégier la déchèterie de Sassenage. La zone de circulation étant limitée au niveau de la déchèterie de Fontaine, les remorques y sont fortement déconseillées.

Plan canicule : protéger les plus vulnérables

Chaque année, un plan canicule national est activé entre le 1^{er} juin et le 15 septembre. Le CCAS se mobilise pour recenser dans un registre les personnes de plus de 60 ans ou les personnes en situation de handicap, vulnérables aux fortes chaleurs. Les Fontainois peuvent s'y inscrire ou être inscrits par un proche, en retournant le formulaire disponible à l'accueil de l'Hôtel de ville, au CCAS, à l'espace santé Simone Veil, dans les maisons des habitants ou sur ville-fontaine.fr. En cas de déclenchement d'un plan d'alerte, ce recensement permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux du CCAS et du service santé.

Une intervention ciblée

À l'occasion de fortes chaleurs, suivant le degré d'alerte annoncé par la Préfecture, les agents de la Ville contacteront les personnes inscrites sur le registre pour connaître leur état de santé et leur prodiguer des recommandations. En cas d'absence de réponse, des parents ou des personnes référentes sont alors contactés pour se rendre sur place. Si l'état d'une personne paraît préoccupant, les services du CCAS alertent les secours. Deux salles climatisées seront ouvertes dans les résidences autonomes pour accueillir les personnes vulnérables qui souhaiteraient s'y rendre (par leurs propres moyens).

Q Plus d'infos

CCAS - 32 bis rue de la Liberté
04 76 28 75 03

